# 

* Date : 20-03-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013709881
* Author :

Tribunal de commerce de Neufchâteau
Par jugement du 5 mars 2013, le Tribunal de Commerce de NEUFCHATEAU a déclaré closes, par liquidation, les opérations de la faillite de Monsieur Jacques MERCY, né à Bure le 17 septembre 1961, dont le domicile était sis à 6800 LEBRAMONT-CHEVIGNY, section MOIRCY, rue de Lorette 13, et actuellement à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY, section SBERCHAMPS, Au Chamay 25B, inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro n° 0694.487.435, dont la faillite avait été prononcée par jugement du 15 mars 2005, du même Tribunal. Par jugement du 17 novembre 2009, le Tribunal a dit pour droit que le failli est excusable.
Pour extrait conforme : le curateur, (signé) Benoît CLOSSON, avocat.